

Interpellation au conseil communal du 22-11-2016

Pourquoi payer 5 euros pour l'utilisation de la voie publique lors du jumping international de Liège ?

Récemment s'est tenu aux halles des foires de Coronmeuse le Jumping international de la Province de Liège. Or, durant la tenue de cet événement prestigieux (1^{er} au 6 novembre), les clubs installés au Parc Astrid se sont vus empêchés d'accéder à leur salle habituelle... sauf s'ils payaient 5 euros par personne ! En effet, le Jumping a bouclé le quai de Wallonie dans les deux sens (accès via le Pont Atlas et via l'Avenue Maurice Denis) et a exigé 5€ par élève pour obtenir le droit d'accéder à l'école. Le club de boxe thaïlandaise en a eu pour 145€ et il est probable que ceux de kick-boxing, de boxe anglaise et de karaté en ont eu aussi pour leur frais. Quand on sait que la Ville de Liège a déjà subsidié par le passé le Jumping à hauteur de milliers d'euros, il faut bien admettre que la pillule a dû mal à passer.

D'autres témoignages nous sont revenus qu'il était aussi demandé à des automobilistes de payer 5 euros pour pouvoir garer leur voiture quai de Wallonie.

Il nous paraît étonnant d'avoir donné autorisation au jumping de s'attribuer ainsi l'usage inconditionnel de la voie publique menant au Parc Astrid à son seul intérêt. D'autant plus que l'évènement est un évènement indoor et que le paiement de l'évènement pouvait se faire à l'entrée des halls.

Les responsables de clubs de boxe sont bénévoles et offrent depuis des années un sport de qualité bon marché à des jeunes qui n'ont bien souvent que des clubs de fitness onéreux comme seule alternative. Ce n'est pas leur faire honneur que de leur faire subir pareil contrainte financière par un événement de prestige comme le Jumping de Liège.

Mes questions sont donc les suivantes :

1. L'autorisation a-t-elle été donnée au Jumping de Liège de limiter l'usage de la voie publique moyennant paiement ?
2. Allez-vous mettre en place une clause d'exclusivité ou un laissez-passer pour permettre aux élèves de la salle de sport de pouvoir fréquenter leur cours sans payer de surplus ?
3. Allez-vous dédommager les familles des jeunes fréquentant ces clubs de sport ?
4. Le problème risque-t-il de se répéter avec d'autres événements prévus aux halles des foires (Salon Habitat, JardinExpo ...) ?

Raoul HEDEBOUW

Pour le groupe PTB+